

Xavier DARON Architecte DPLG

11 rue moulin a vent 97400 SAINT DENIS FAX: 0262 43 33 32 GSM: 0692 61 89 55 **CH26**

xavier_daron@orange.fr

COMPTE RENDU DE REUNION DE CHANTIER N°26

DU 12/09/2014

"AMENAGEMENT D'UN EQUIPEMENT DE PROXIMITE" REHABILITATION & EXTENSION DE L'ANCIEN CASE DE RIVIERE DU MAT

	PC n°	PC 97402 11A0027				
Présen	M./Mme.	SOCIETE	TEL	FAX	GSM	DIFF.
Х	MIIe FONTAINE	MAITRE D'OUVRAGE	0262 51 79 50	0262 52 29 41	0692 67 23 49	Х
	M LEGENDRE	MAITRE D'OUVRAGE	0262 51 76 13	0262 52 29 41	0692 70 31 44	X
Х	M DARON	ARCHITECTE	0262 43 33 32	0262 43 33 32	0692 61 89 55	
	M CENS	CT VERITAS	0262 42 41 40	0262 42 54 04	0692 04 72 56	X
	M PERRIER	CSPS SOCOTEC	0262 94 48 40	0262 94 48 50	0692 77 62 97	X
	M. ELLAMA	PAQ ALU TP	0262 46 97 28	0262 21 03 26	0692 88 63 92	X
Х	M. SIOU	EGB SIOU	0262 58 50 93	0262 58 85 41	0692 68 92 85	X
Х	M. SAUNIER	EGB SIOU (OPC)	0262 51 41 76	0262 51 41 76	0692 50 54 47	X
	M. SCHLAEINTZ	SCHLAEINTZAUER	0262 51 57 88	?	0692 24 29 59	X
	M. GEORGES	S2R	0262 42 48 60	0262 42 11 56	?	X
	M. MARINIER	M-METALLERIE	?	0262 72 05 85	0692 82 22 25	X
	M. ARNAL	TEP	0262 58 32 81	0262 58 32 81	0692 78 40 86	X
	M. MESCENE	ESPACE ALUMINIUM	0262 25 48 18	0262 27 84 73	0692 68 52 53	X
	M. SEGA	REMBAT	0262 52 15 30	0262 52 15 30	0692 86 46 02	X
	M. ATANARI	SARB	0262 92 00 95	0262 92 00 95	?	X
	M. GRONDIN	IDEM	?	?	0692 09 09 45	X
	M. RIVIERE	RIVIERE SCHINDLER	0262 25 34 88	0262 25 61 65	0692 910 912	X
	M. OLERY	OLERY	0262 29 13 31	0262 29 13 31	0692 33 54 65	X

PREPARATION DU CHANTIER

EDF: poteau à déposer: MO: merci de tenir informé des démarches de dépose le MOe

2 **AVANCEMENT DU CHANTIER**

MAITRE D'OUVRAGE

12/09 MARCHÉ COMPLEMENTAIRE DE MENUISERIE BOIS : transmis à MO

12/09 MARCHÉ COMPLEMENTAIRE DE VRD : transmis à MO

EFFECTIF SUR SITE

Démolition & GO: en cours: effectif: 12 ouvriers

VRD

12/09

RAPPEL (06/06/14) : soumettre EXE des soutènements, revêtements et clôtures RAPPEL (16/05/14) : remplissage portails & portillons : soumettre FT ou échantillons

GROS ŒUVRE

EXPULSION des occupants sans titre de la longère à démolir : locaux libres

→ début démolition : merci d'indiquer la date de démolition de la longère

RAPPEL (01/08/14): Plans EXE: complément à apporter aux documents d'exécution: coupe détaillée au 1/15 ou 1/20 indiquant épaisseur totale de la dalle sur bac acier, pour permettre au charpentier de positionner ses assises: à la charge du GO.

- → sur la base d'une coupe réalisée par le charpentier, le gros œuvre a communiqué des épaisseurs de dalle en plancher collaborant de 18cm en point haut et 8 cm en point bas ; mais cunette non prise en compte : à intégrer
- → apporter précisions concernant cunettes (dimensions, pentes, etc). Possibilité de proposer solution en variante permettant d'évacuer les EP : à soumettre au MOe
- ightarrow pente prévue au marché non conforme à la réglementation accessibilité : à modifier en conséquence
 - → → pente, cunette, et raccord SEL / mur existant : cf schémas réalisés en réunion joints en annexe : <u>transmettre EXE</u>. PM : comme indiqué par CT en réunion du 29/08, les pentes devront être de 2 % au lieu de 3% comme indiqué au dossier marché
 - → → → suite demande précision du GO, pentes à 2% : y/c en coursive RDC

RSO au niveau du mur de coursive démoli, travaux de gros œuvre complémentaires nécessaires en façade est : réalisé

→ PM : Plans EXE : études d'exécution non transmises

ightarrow
ightarro

RAPPEL (23/05/14) : fondations extensions : enrobages des cadres en SF2 : PV d'autocontrôle à diffuser au MOe & CT lorsque fondations terminées

démolition refend (RDC & R+1) : en cours (interrompu)

RAPPEL (22/08/14): Butons sur voiles BA: en cours

RAPPEL (17/07/14) : Escalier maçonné : retombée de poutre négative sur palier intermédiaire: non conforme aux plans "MARCHÉ": à reprendre : les plans EXE indice 1a du 16/07/14 et remis ce jour n'intègrent pas cette remarque : à reprendre

CHARPENTE METALLIQUE

12/09

UPN supports des bacs acier pour plancher collaborants : suite réalisation schéma joint en réunion, attente EXE du GO pour définir position des UPN

Charpente en façade EST supportant plancher collaborant : un chaînage horizontal en assise sur reste de mur moellons démoli doit suffire d'après CT présent : en attente EXE du GO Proposition du couvreur de passer en zinc à joint debout : confirmer compatibilité avec la couverture réalisée.

 \rightarrow le couvreur annonce avec ce mode de couverture une charge de 23,3 kg/m² (platelage en 27mm)

→ → RAPPEL (05/09) réponse du charpentier attendue pour validation de la variante

RAPPEL (18/07/14): Études d'exécution: suite annonce modification structurelle avec accord de principe de la MOe (ajout de poteaux HEA supplémentaires en façade ouest): transmettre EXE au CT & Moe pour validation, & transmettre au GO pour accord modification de descente des charges (fondations finalisées)

COUVERTURE

RAPPEL (18/07/14) : Produit préconisé par entreprise : non destiné à une mise en œuvre en couverture

→ l'entreprise propose de passer en zinc à joint debout sans demande modification du montant du marché

→ acceptation de MOe sous réserve de vérification de la compatibilité technique de cet ouvrage avec la charpente réalisée (augmentation de la charge & entraxe des pannes)

ETANCHEITE

29/08

29/08

29/08

Étanchéité liquide au niveau des talonnettes : suite remarques de M. CENS, contrôleur technique remplaçant M. SIBERT en congés, SEL ne doit pas recouvrir la talonnette mais remonter sur cornière 20x20 mm en bord de plancher : réalisation selon schéma joint en annexe

MENUISERIE METALLIQUE

RAPPEL (18/07/14) : Études d'exécution : non finalisées, à finaliser & transmettre au CT et MOe pour visa

MENUISERIE ALUMINIUM

Réception les talonnettes des RSO réalisées par le GO : transmettre PV au MOe & CT

PROCHAINE REUNION DE CHANTIER : le 19/09/2014 à 8h00